



Agrément FFTA 0437092

L'Arc Jocondien
est heureux de vous
accueillir



au TROPHEE DES MIXTES
tir à l'arc 18m & Para Tir à l'arc

le Dimanche 25 janvier 2026

au Gymnase Beaulieu – rue des pommiers 37300 Joué les Tours

	Catégorie	Greffé	Echauffement 3 volées (dont vérification du matériel) puis début des tirs
DEPART 1	Arc à Poulies Néo-licenciés	8h30	9h00
DEPART 2	Arc Classiques Arc Nu	13h30	14h00

Tenue conforme au règlement en vigueur, Chaussures de sport obligatoires pour les compétiteurs.

L'archer doit être titulaire d'une licence en cours de validité

Arbitres : du département

<u>Règlement</u>		18 mètres Salle ou extérieur
<p>Équipe composée d'un homme et d'une femme du même club, même arme.</p> <p>Déroulement de la compétition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Volées d'échauffement - Qualification 5 volées de 4 flèches (2 flèches par archer) - Match de poules puis Big shoot off <p>(Suivant règlement trophée des Mixtes)</p>	Néo-licenciés (1 ^{ère} licence prise à partir du 01/09/2024) – Arcs classiques toutes catégories d'âge (valides et para) + Néo toutes classifications para + sans limite de date de première licence jeunes classifiés para en open ou fédéral	Blason 60cm
	Arc classique Toutes catégories d'âge arc classique (valide et para). Arc nu possible.	Blason 40cm
	Arc à poulies U15 à S3 (valide et para)	Blason 40cm (4 spots)
	Arc nu Toutes catégories d'âge arcs nus (valide et para)	Blason 60cm

Inscriptions : 12 € par équipes de club. (Espèce, chèque ou virement -rib à demander à l'inscription)

Date limite d'inscription : 18 janvier 2026

Chaque club peut inscrire une équipe dans chaque catégorie.

Les équipes supplémentaires de club seront attribuées en fonction des places restantes.

Email d'inscription : arcjocondien37300@gmail.com

Si besoin, n° téléphone président F. Rodrigues : 06 98 92 84 28, secrétariat A. Daumet : 06 88 29 39 36

Buvette à disposition toute la journée. *Dans une démarche éco-responsable, merci d'apporter votre gobelet. Gobelet à l'effigie du club disponible à la buvette contre consigne ou achat.*

